



Département de l'Oise  
Arrondissement de Clermont  
Commune de Mouy

## EXTRAIT DU REGISTRE DES

### DELIBERATIONS

DU

### CONSEIL MUNICIPAL

DU

24 JANVIER 2022

**OBJET** : Modification d'une régie Médiathèque.

L'an deux mil vingt et deux,  
le vingt-quatre janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Madame BRETON, Monsieur HAUTDEBOURG, Madame SEBIH, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT, Monsieur TERRIER, Monsieur BARRIER, Madame BOUZAKNOUN, Madame LENOIR, Madame MOREL, Monsieur KANOUTÉ, Madame LACROIX, Madame BÉRAULT, Monsieur LOUIS, Monsieur JOZEFOWICZ, Madame DHEDIN, Monsieur LAMAAIZI, Monsieur VERCOUSTRE, Madame CROS, Monsieur COSSON, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur LTEIF, Madame AFFDAL-PUTFIN, Madame FERRER.

Etaient absents :

Monsieur NÉRIN, absent excusé donne pouvoir à Madame MOREL.  
Monsieur CORTÈS, absent excusé donne pouvoir à Monsieur le Maire.

Madame Céline LENOIR est désignée secrétaire de séance.

## Le Conseil,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu les articles R1617-1 et R 1617-18 du code général des collectivités territoriales relatifs à la création des régies d'avance et de recette,

Vu la délibération du conseil municipal du 14 décembre 1973 instituant une régie de recettes pour la bibliothèque ;

Vu la délibération du conseil municipal du 15 novembre 2021 instituant la gratuité de l'accès et l'emprunt de documents à la médiathèque municipale,

Vu l'avis de la commission culture du 9 novembre 2021,

Vu l'avis de la trésorerie municipale,

Considérant la nécessité d'actualiser et harmoniser la gestion des régies communales,

Considérant le souhait de sécuriser les procédures administratives et de poursuivre la réorganisation des services,

## Délibère

**Article 1** : Abroge la régie médiathèque et manifestations culturelles.

**Article 2** : Une régie de recettes et d'avance adossée à la médiathèque est créée à compter du 21 février 2022 :

Elle permettra l'encaissement des produits suivants :

- Spectacles, manifestations, ateliers et sorties culturelles ;
- Remplacement des cartes magnétiques ;
- Remplacements des pertes des documents prêtés (tout support) ;
- Vente des livres réformés à l'occasion de la braderie.

**Article 3** : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipale de la Ville de Mouy, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Date de convocation : 17/01/2022

Date de l'affichage : 27/01/2022

N° : 04/22

Nombre de votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

**Adopté à l'unanimité**

Le Maire soussigné, ATTESTE

**Que la présente délibération a été reçue**

En sous-Préfecture le :

Publié le :

Pour le Maire et par délégation  
la Directrice Générale des Services

**Nathalie ANDRE**

